Le handicap invisible

Quelques chiffres

80% des handicaps ne se voient pas

3% des travailleurs en situation de handicap sont en fauteuil roulant

85% des handicaps apparaissent au cours de la vie

10% des personnes en situation de handicap nécessitent un aménagement de poste

88% des salariés estiment qu'il est facile de travailler avec un collègue en situation de handicap

À savoir

Les effets d'un handicap invisible peuvent être autant importants sur la vie professionnelle que les effets des handicaps visibles.

Tout salarié en situation de handicap peut bénéficier d'un aménagement de son poste qui lui permettra de travailler dans les mêmes conditions que ses collègues grâce à des solutions techniques et organisationnelles.

La fatigabilité est le principal point commun des maladies chroniques en termes de répercussion pour la vie des personnes.

Maladie chronique (sclérose en plaque, fibromyalgie...), trouble psychique, dyslexie, séquelles d'un accident de la route... : invisibles, mais pas imaginaires !

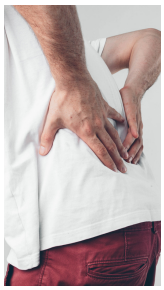

6% des effectifs des entreprises de plus de 20 salariés doivent avoir une reconnaissance de la qualité travailleur handicapé (RQTH), ou reverser une contribution annuelle à l'Agefiph.

Participation Cap Emploi
Chiffres : Cap Emploi et Agefiph

SANTÉ AU TRAVAIL
AISMT13
prévenir les risques professionnels

Le handicap invisible

Retours d'expérience

Je suis fréquemment confronté à un manque de compréhension de la part de personnes connues et inconnues car j'ai l'air d'être en bonne santé. Dans le monde du travail, il m'est difficile d'exprimer la souffrance liée à mes douleurs.

Salarié

Parler de son handicap à son employeur est important dès l'embauche, pour adapter le travail au quotidien. Souvent, le salarié veut prouver ses compétences et montrer que son handicap n'est pas un problème.

Dirigeant d'entreprise

Dans le monde du travail, un handicap correspond à l'inadéquation d'un poste de travail et d'une pathologie. On répond par de l'équité et non de l'égalité : on donne les moyens adaptés à la personne pour faire son travail.

Médecin du travail

Comment parler de son handicap ?

Salariés, pour parler d'un handicap, parler des répercussions est un premier pas : ce que vous pouvez faire ou non, afin de trouver des solutions permettant de compenser ce handicap.

Employeurs, pensez à instaurer un climat de confiance avec vos équipes, à communiquer sur la politique handicap et à former vos managers sur les accompagnements possibles.

Vers quel(s) interlocuteur(s) se tourner ?

- Dans l'entreprise : DRH, référent handicap
- Médecin traitant
- Médecin du travail
- Organismes : Cap Emploi, Agefiph, Adapt...

L'AISMT13 conseille les employeurs et les salariés pour trouver des solutions : le médecin du travail peut faire appel à des experts (ergonomes, psychologues, cellule maintien en emploi...).

Retrouvez tous les témoignages et des informations sur : www.aismt13.fr/handicap-invisible/

Ressources

La médiathèque pour prévenir des risques professionnels

Flash Info

Les nouvelles tous les mois sur votre boîte mail

Suivez-nous

SANTÉ AU TRAVAIL
AISMT13
prévenir les risques professionnels